

P13 – POLLUTION INDUSTRIELLE

A - Référence :

Energie Cacouna. Étude d'impact sur l'environnement. Synthèse. Les critères de sélection du site, page 14.

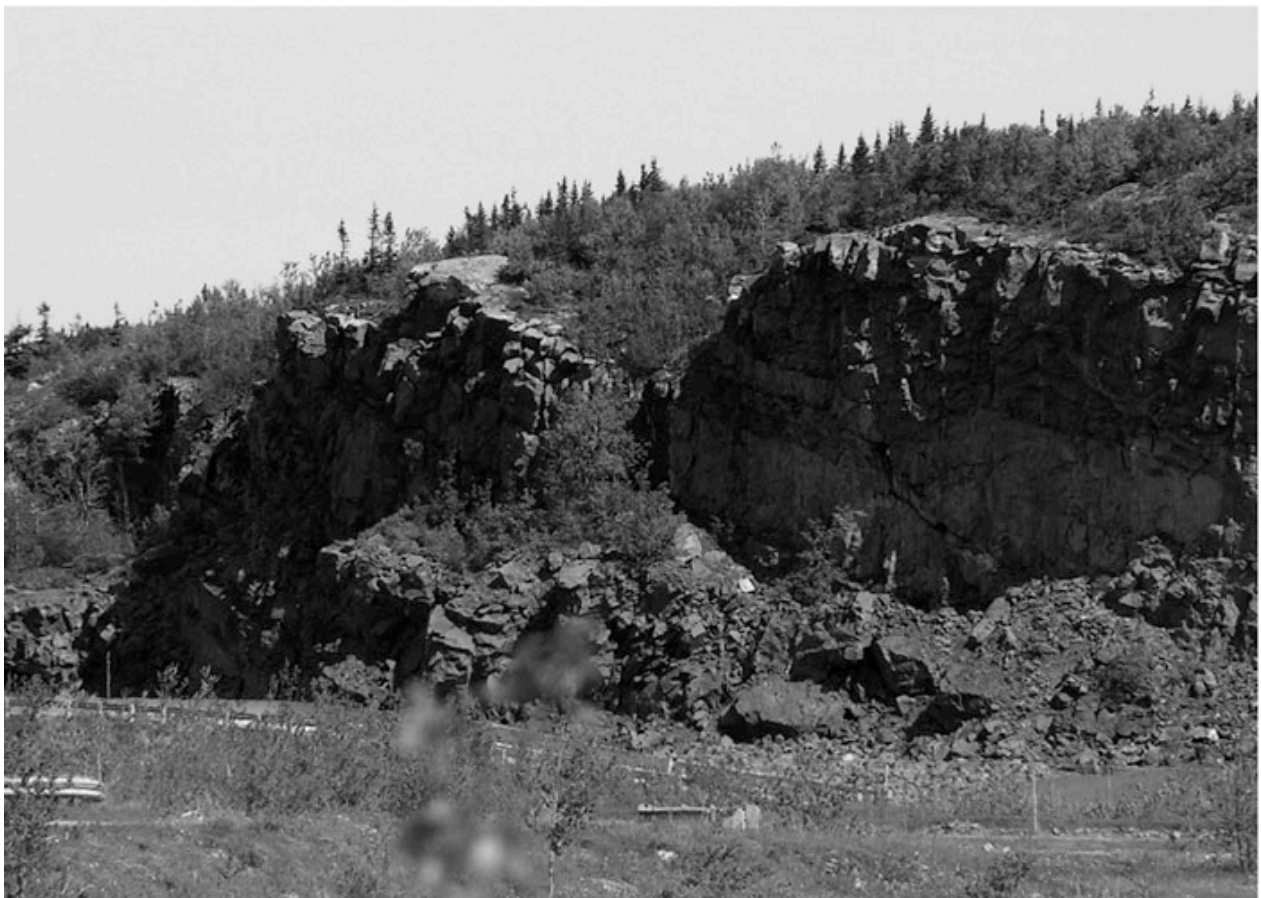
B - Préambule :

Il est mentionné : « Critères secondaires. »

1- Conditions du Sol

Le site d'une superficie de 20 hectares repose sur une formation de dépôts sédimentaires de cônes sous-marins accolé à une falaise de grès abrupte (40 m.) sectionnée par des travaux de dynamitage à l'époque de la construction du port de Gros-Cacouna.

La surface de l'emplacement est constituée en partie de roc concassé et d'agrégats. Cette formation de sol favorise une activité d'infiltration et d'écoulement plus rapide des eaux de ruissellement et de drainage en provenance de la falaise.



Vue d'une partie de la falaise de Gros-Cacouna. 1^{er} juin 2006.

Photo : Yvan Roy

Les règles qui régissent l'infiltration de ces eaux chargées de matières contaminées par les activités industrielles sur le site représentent un danger de pollution élevée pour la nappe phréatique par l'échange hydraulique entre les eaux souterraines du secteur et le patron d'écoulement qui varie en fonction des conditions de marée.

L'emplacement du site est encadré par quatre (4) plans d'eau dépendant d'un système hydraulique complexe (marais — bassin — habre du port — fleuve).

Les impacts cumulatifs probables en période de construction et résiduels par la suite durant les années d'opération du terminal sont de nature à perturber et polluer l'environnement.

2- Pollution existante

Référence : Il est mentionnée « concentrations élevées de BPC dans la zone portuaire de Gros-Cacouna. »

Source : Gagnon, M., Bilan régional; Rive sud de l'estuaire moyen du Saint-Laurent. Zones d'interventions prioritaires 15 – 16 – 17, 1998.

Référence : Environnement et Développement durable

Projet Terminal méthanier. G. Michaud, 2004 – 05

Problématique :

« Niveau des eaux du fleuve. Section ouest, havre du port de Gros-Cacouna et de la digue d'enrochement nord. Grandes marées extrêmes en pleine mer. Submersion d'une partie du site du terminal de la section nord près de la digue. Le site du terminal est exposé aux intempéries et futurs changements climatiques. »

3- Pollution potentielle

En période de construction

Impacts cumulatifs « appréhendés »

- Manipulation — Entreposage sur le sol
 - déchets dangereux
 - matières dangereuses
 - matériaux granulaires
 - produits contaminants
 - produits pétroliers
 - substances toxiques
- Entretien et nettoyage sur le sol
 - équipements
 - bétonnières
 - machinerie lourde
 - circulation intense de camions, tracteurs, remorques...
 - dynamitage
- Opération de contrôle et vérification
 - Vérification de l'étanchéité des 2 réservoirs de stockage (160 000 m³, ch.)
 - Remplissage d'eau des 2 réservoirs (42 000 000 gal US, ch.)
 - Vidange directe de ces eaux de « lessivage » dans le fleuve
 - Altération de l'eau du fleuve, introduction de matières en suspension.

En période d'opération

Impacts résiduels « appréhendés »

- Bris — Fissure
 - réservoirs de stockage
 - réservoirs de produits pétroliers
 - rupture de tuyauterie
 - déversements de produits contaminants
- Débordement
 - fosses de rétention des eaux usées
 - bassins de contention
 - digues protectrices
- Entretien et nettoyage
 - équipements
 - machinerie

Impacts en périphérie

- Augmentation de la turbidité dans les plans d'eau en périphérie du site.
- Dégradation de la qualité de l'eau.
- « Bioaccumulation de certaines substances qui se concentrent dans les derniers maillons de la chaîne alimentaire des poissons et mammifères marins. » Source : Santé Canada

C – Remarque, demande ou question :

État actuel

- **Études incomplètes sur le système hydraulique des 4 plans d'eau à proximité du site.**
- **Études incomplètes sur les mesures d'urgence et de prévention environnementale.**
 - Exemple : Il est interdit d'entreposer des produits pétroliers ou tout autre matière dangereuse à moins de 30 mètres du rivage.*
 - Référence : recommandations de Transports Canada, 17 mars 2006 – section II, Réalisation des travaux – B- Prévention et urgence.*

Impacts appréhendés directs, cumulatifs et résiduels

Contamination du sol; des eaux de ruissellement; des eaux de surface; de la nappe phréatique; des plans d'eau.

Remarque : La distance recommandée de 30 mètres devrait être révisée après étude sur le terrain, le sol étant de pauvre qualité et non filtrant, tel que confirmé par l'étude du promoteur...

Question complémentaire : Quelle est la concentration de BPC dans la zone portuaire de Gros-Cacouna ?